



Paielement partiel ifm icp

Par **Timeo08**, le **09/11/2022** à **12:39**

Bonjour j'ai remarqué sur ma fiche de paie que le montant des ifm et icp ne représente pas les 10% de mon salaire brut comme sa devrait. La boîte d'intérim me dit que tout es à jour pour eux, qu'il ne manque rien et que desfois sa peu venir du fait que le contrat (qui de base est d'une semaine) a un avenant qui peut du coup échelonner une partie des ifm sur le mois suivant. Sauf que le mois dernier il me manquer déjà une partie des mes ifm et icp que je n'ai pas retrouver sur ma paie de ce mois ci

Par **P.M.**, le **09/11/2022** à **15:16**

Bonjour,

Il faudrait que l'agence d'intérim justifie plus précisément un éventuel repos des indemnités...